

# Besoin d'un appui ponctuel, de renseignement ? La hotline des entreprises, commerces et agriculteurs pour vous accompagner et trouver ensemble une solution



- Vous conseiller sur la protection de votre activité et de vos sites
- Vous informer
- Aider les acteurs économiques fragiles et/ou critiques du territoire
- Prévenir la cybermalveillance et les atteintes à votre activité (cambriolages, escroqueries...)

**La gendarmerie peut vous aider,  
pensez-y !**



Cette hotline ne traite pas les demandes opérationnelles  
**N'oubliez pas, en cas d'urgence : composez le 17 ou le 112**

Indiquez-nous vos besoins,  
nous rechercherons ensemble les solutions !

Durant la crise sanitaire,  
cette hotline est à votre disposition !



CONTACT :

Du lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 :  
**02.99.75.41.47**

Par mail (prise de contact et réponse sous 24h) :  
[cgd.vitre+hotlineentreprises@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cgd.vitre+hotlineentreprises@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

*la gendarmerie, solidaire des territoires face à la crise sanitaire*